



FORMATION À LA MÉTHODOLOGIE PEEPI

Construire et évaluer les parcours d'insertion

LES 11, 12 ET 13 MAI 2020 • La Louvière



Avec
le soutien de la



Wallonie



FORMATION À LA MÉTHODOLOGIE PEEPI - Construire et évaluer les parcours d'insertion

CONTEXTE

À l'automne 2016, dans les journées d'information consacrées au PIIS, vous avez pu entendre l'exposé d'un collègue du CPAS de Chimay qui utilise la méthodologie PEEPI dans son suivi des personnes concernées. Cette méthodologie débouche suivant les cas sur diverses formes d'insertion et conduit à la réalisation de PIIS. Un article du CPASPlus présentait cet outil en octobre 2016.

Des premiers groupes de formation se sont tenus en 2017, 2018 et 2019. La demande nous pousse à vous reproposer la formation qui permet aux travailleurs sociaux d'élaborer et d'évaluer des parcours d'insertion dans les principes du pouvoir d'agir des publics concernés.

Remarque : la formation PEEPI s'organise en trois temps :

- la formation théorique en 3 journées consécutives, gérée par l'UVCW et animée par le Cabinet Sumak (France);
- la formation pratique : 0,5 jour pour une équipe de deux personnes. Elle est facturée directement par le Cabinet Sumak ou par le CPAS de Chimay, seuls autorisés à assurer ces formations. La formation pratique se déroule immédiatement après la formation théorique (idéalement la semaine suivante), sur le site du CPAS, avec des bénéficiaires. Coût du cabinet Sumak pour deux professionnels à former : 350 € la demi-journée (hors frais de déplacement);
- l'abonnement à l'application PEEPI : 1 100 € HT (TVA 20% en France) par an. La facturation est faite par le Cabinet Sumak.

OBJECTIFS

- Professionnaliser les acteurs de l'insertion par la méthodologie PEEPI,
- Construire et évaluer les parcours en lien avec l'application PEEPI.





CONTENUS

- Les concepts théoriques de base de la démarche PEEPI : Demande et Besoin, le Parcours d'insertion, la méthodologie PEEPI ;
- PEEPI : la démarche globale et l'application en ligne, les différents axes, les items (objectifs, présentation), la construction de l'Étoile, la construction du parcours (schéma global des parcours d'insertion avec les temps de travail PEEPI) ;
- Construction du parcours : maîtriser la technique de reformulation (exemple de la Règle des POUR), comprendre l'objectif « ETRE », comprendre la logique de construction des parcours et des étapes intermédiaires ;
- Accueil des personnes, présentation de la démarche, aide à l'utilisation de l'application, le courrier à imprimer, réponse aux interrogations (jeux de rôle) ;
- Rôle d'une cellule de suivi (instance partenariale), les objectifs ;
- Présentation des actions ;
- Mise en œuvre de l'accompagnement ;
- PEEPI 2 PEEPI 3, nouvelle évaluation, nouveaux besoins, nouveaux parcours ;
- La sortie de PEEPI ;
- Evaluation qualitative du travail réalisé par le territoire ;
- Evaluation de la session de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Dossier pédagogique avec le PEEPI papier
Accès à l'application PEEPI via internet.

FORMATRICE

Valérie Osmont est gérante et consultante au Cabinet Sumak Sarl Scop.



INFORMATIONS PRATIQUES

LES 11, 12 ET 13 MAI 2020,

De 9h à 16h30

**Au Centre de Dépaysement et de Plein Air,
rue Omer Thiriar 232 à 7100 Saint-Vaast (La Louvière)**

Participation aux frais

Membre: 420 euros • Non membre: 546 euros.

Ce prix comprend la formation de 3 jours, les documents et le catering.

Le montant sera facturé après la formation.

Merci de ne pas effectuer de versement au préalable.

Inscriptions/Renseignements

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1591>

Contenu: Bernard Dutrieux (081 24 06 55 - bd@uvcw.be)

Aspects pratiques: Claudine Ska (081 24 06 56 – csk@uvcw.be)

Le groupe est limité à 15 participants. Les inscriptions seront prises en compte suivant leur ordre d'arrivée.

Conditions générales

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'au 30 avril 2020.

Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée (sauf présentation d'un certificat médical).